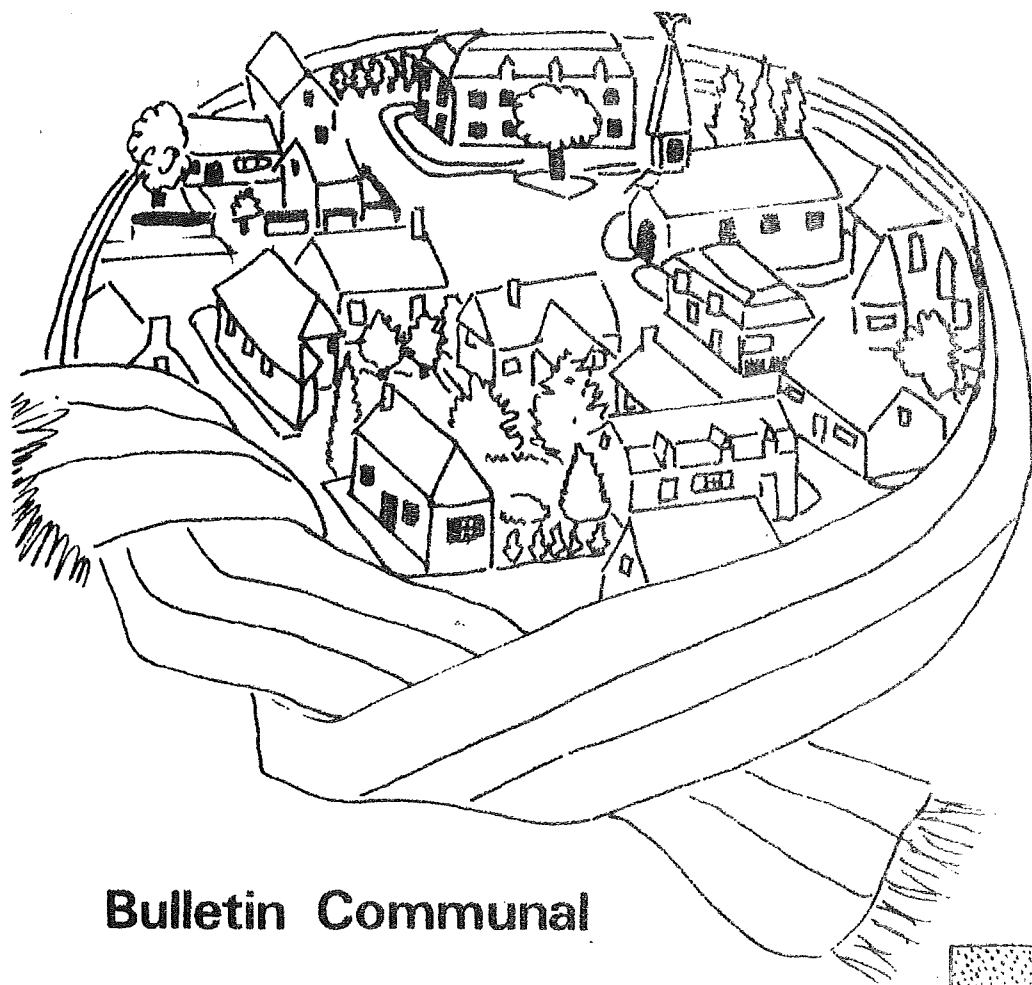


# LE CONQUET

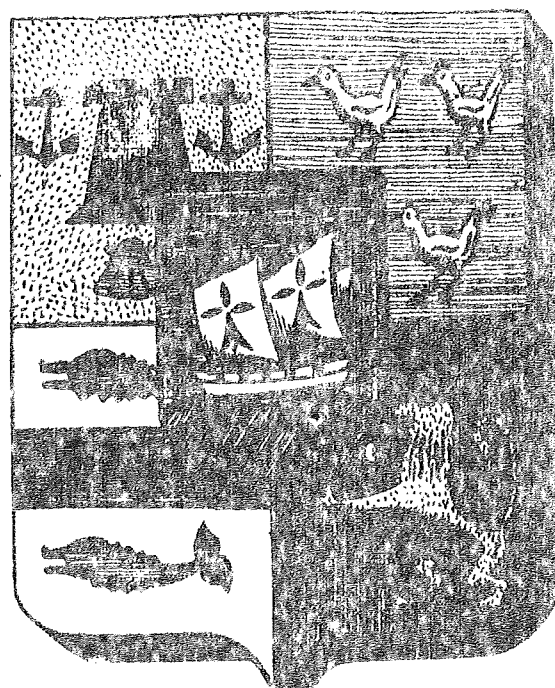
de Penzer... à Kermorvan



Bulletin Communal

N° 30

FEBVRIER 85



## LE MOT DU MAIRE,

Crise économique, chômage en constante augmentation, dollar en hausse, inflation mal contrôlée, rigueur....

Les éditoriaux de nos journaux parlés ou écrits foisonnent de ces sombres affirmations.

Décidément l'année commence mal.

Phénomène mondial, national, régional et départemental ? ses conséquences se font surtout sentir au niveau de l'individu et de la famille.

Les entreprises sont sévèrement touchées et les collectivités locales elles-mêmes subissent lourdement cette année les contrecoups de cette crise.

- 80 demandeurs d'emplois sur la commune du Conquet, certains arrivant en fin de droit et contraints de vivre avec 41 Francs par jour !

Chacun sait que le budget d'une commune est essentiellement alimenté par trois sources :

- Les dotations de l'Etat
- Les produits communaux
- Les impôts locaux.

En ce qui concerne les dotations de l'Etat les quelques renseignements que nous avons, nous font penser qu'elles seront sensiblement inférieures à celles de l'an passé !

Le blocage des prix sur deux ans entrainera sur nos produits domaniaux une perte sèche de près de quinze millions de centimes.

Pour ce qui est des impôts locaux, sans doute encore à un niveau moyen, mais chaque fois sérieusement amputés par la Région et le Département, est-il raisonnable dans la conjoncture actuelle d'y recourir d'avantage ?

Et pourtant, si nous voulons préserver l'avenir et ne pas céder à la facilité et à la démagogie n'est-il pas nécessaire de maintenir nos investissements à un certain niveau ?

Situation inconfortable en vérité.

Face à cette crise quelle attitude adopter ?

Indifférence ou Attentisme ?

Pessimisme ou Optimisme ?

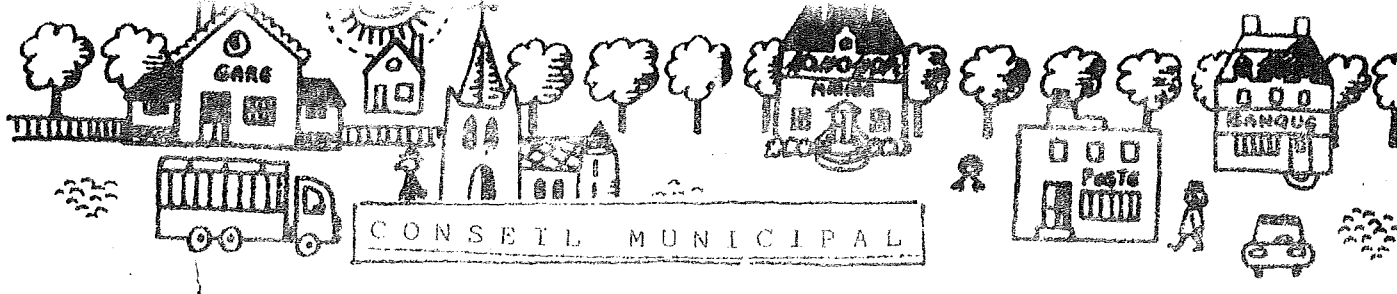
Je dirais plutôt lucidité et solidarité. N'attendons pas que les solutions viennent d'en haut. Nous perdrons notre temps.

Faisons plutôt travailler notre imagination, faisons taire nos égoïsmes et laissons parler notre générosité. Il y a toujours quelque chose à faire !

Le Maire,

F. LE BORGNE

La commune recrute dans le cadre des T.U.C.  
2 jeunes entre 16 et 22 ans pour l'entretien du  
domaine du conservatoire du littoral.  
Faire acte de candidature à la mairie.



Le Conseil Municipal s'est réuni en mairie le jeudi 31 janvier, sous la présidence de Monsieur LE BORGNE, Maire.

#### ZAC

La société HLM d'Armorique va contracter un prêt d'un montant de 4 800 000 F auprès de la caisse de prêt aux organismes d'HLM pour la ZAC de Poul-Comq. Il s'agit d'un prêt locatif aidé remboursable en 34 ans. Dix huit logements seront construits dans cette ZAC. Le conseil donne son accord pour cautionner ce prêt.

Le montant estimé de la viabilité de l'ensemble de ces constructions est de 305 848 F, non compris le téléphone, l'éclairage public. La société des HLM participerait pour une somme de 250 000 F, le reste de la dépense sera à la charge de la commune. Après délibération, le conseil décide de réétudier cette question et reporte sa décision à un prochain conseil.

#### CONTRAT DE MAINTENANCE LOGICIEL

Le contrat d'entretien du matériel informatique s'élève à 6 000 F par an pendant 5 ans.

#### PLAFOND LEGAL DE DENSITE

Le conseil municipal avait pris récemment une délibération modifiant le plafond légal de densité. Le Sous-Préfet refusa d'officialiser cette délibération. Seules les communes importantes (plus de 50 000 habitants) ou un groupement de communes peuvent modifier le taux du PLD. Le Maire précisa néanmoins : "que le P.L.D. risquait d'être purement supprimé en 1985".

#### EXTENSION DE LA MAIRIE

Le montant des honoraires des architectes s'élève à 29 733 F TTC (10,90 % du montant hors taxe des travaux évalués à 230 000 F)

#### COLONIE KERBER

Le centre aéré brestois se propose d'agrandir et de procéder à l'aménagement actuel de la colonie Kerber en y construisant des locaux pour classe de mer. Ces travaux seront subventionnés par la mairie de Brest, la jeunesse et les sports. Le conseil donne son accord afin de garantir un emprunt de 40 000 F qui sera contracté par les centres aérés.

#### INDEMNITE DE LOGEMENT

Mlle MAILLOT est institutrice à l'école publique. Le montant de son indemnité de logement est de 5 275 F par an. Accord du conseil.

#### TARIFS PUBLICS

Le conseil a procédé au relèvement de 5 % des tarifs publics:

Tennis, l'heure	passé de 21 F à 22 F
Jetons lumière salle omnisports	: 2,75 F
Droit de place	: 1,70 F
Transports Scolaires	: 97 F par trimestre
Camping : Adultes et enfants de plus de 7 ans	: 8,40 F
Enfants de moins de 7 ans	: 5,35 F
Emplacement	: 6,10 F
Branchement Electrique	: 6,80 F
Garage-Mort par quinzaine	: 150 F



# état civil



## NAISSANCES

\*\*\*\*\*

02/01/85 Marion BOTHUON, Blancs Sablons  
03/01/85 Sébastien PENGAM, 23 rue Poncelin  
03/01/85 Johannès ROLL, Centre Radio Maritime  
08/01/85 Romy MENEZ, rue Jean XXIII  
17/01/85 Annabelle LE FAUCHEUR, 1 rue Christophe  
17/01/85 Nicolas BOURLET, 11 rue Dom Michel

## DECES

\*\*\*\*\*

01/01/85 Paul SALLOT, rue A. Guépratte, 62 ans  
13/01/85 Louis SIMON, Ilien, Ploumoguer, 54 ans

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

## PERMIS DE CONSTRUIRE

\*\*\*\*\*

22/11/84	PETON Daniel	Kermorvan	2 loggias toiture
20/12/84	GILLIER J.P	Rue CH de Gaulle	bureaux
20/12/84	QUEMENEUR Marcel	37 rue R.Schuman	véranda
26/12/84	GELEBART René	Kérinou	silos à maïs
26/12/84	GELEBART René	Kérinou	véranda
18/01/85	MIOSSEC J.J	rue du Phare de Lochrist	véranda
21/01/85	QUELLEC Eugène	8 rue Lamennais	véranda
21/01/85	MORA Antoine	Blancs Sablons	R.Principale
25/01/85	NICOLAS André	Rue L.Pasteur	agrand.garage
25/01/85	RICHARD Rémi	Rue A.France, Brest	modificatif
01/02/85	SA HLM Armorique	Landerneau	18 logements

Les associations sollicitant des subventions municipales sont priées de remettre en mairie leur demande accompagnée d'un bilan financier et d'un état de leurs adhérents avant le 1er Mars 1985.



# VIE ASSOCIATIVE



COMITE D'ANIMATION ET DE LOISIRS DU CONQUET  
\*\*\*\*\*

C'est avec joie que nous avons pu apprécier le spectacle donné par les Sternes à Noël pour la joie des grands et des petits.

Le Comité des loisirs est heureux d'avoir apporté son aide à la création de ce groupe de jeunes qui ne demandent qu'à s'exprimer et à tenir une place de plus en plus grande dans la vie associative du Conquet. Quant au Comité des loisirs lui-même, il a organisé son bal traditionnel des gras, le samedi 2 Février à la salle polyvalente; l'ambiance était joyeuse et décontractée, les costumes originaux. Nous remercions tous ceux qui ont préparé cette soirée ; merci aussi aux animateurs, barmans, etc ... qui ont contribué à faire de cette soirée une réussite.

N.B : réunion du comité le 2ème lundi de chaque mois à la salle omnisports, 20H30.

\*0\*

Comité des loisirs : section piscine

Après une longue fermeture de la piscine de Recouvrance, les sorties bi-mensuelles ont recommencé.

Dans le but d'un meilleur transport des enfants, nous demandons aux parents de faire les inscriptions à la Mairie avant le mardi midi, et afin d'avoir une régularité suivie et aider les enfants dans leur assiduité.

Merci d'avance.

- COMITÉ de JUMELAGE -  
LE CONQUET - LLANDEILO



Siège Social :  
MAIRIE  
Place Charles Minguy  
29217 LE CONQUET

Le Comité de Jumelage a tenu son assemblée générale, à la salle polyvalente, le 14 Décembre dernier. Environ 80 personnes y ont participé. Après le compte-rendu des activités réalisées en 1984 et l'exposé du bilan financier, certains projets développés ci-dessous ont été évoqués pour 1985. Ensuite eurent lieu les élections où 5 nouveaux membres ont été élus en remplacement des démissionnaires. La composition du comité (maintenue à 26 membres) figure en annexe. Enfin une carte de vœux " grand format " destinée au comité gallois a été signée par tous les participants. La soirée se prolongea par un buffet campagnard qui se déroula dans une ambiance fort sympathique.

Les principaux projets pour 1985 concernent :

- la réception du comité gallois
- l'accueil de la chorale masculine " Chôr Meibion Dinefwr " qui nous rendra visite en avril ou mai selon les dernières nouvelles du comité de Llandeilo.
- la participation à la fête de la mer début août avec, si possible, le concours de la chorale féminine de Llandeilo, " Côr Telyn Teilo ".
- le bal annuel du comité qui aura lieu cette année le 20 Juillet.
- un essai de redémarrage des échanges de jeunes, sinon pour 85 du moins pour 86, car certaines prévisions se réalisent à moyen terme. Ceci est également vrai pour la préparation des manifestations commémoratives du jumelage qui auront lieu en 1986.

Devant le travail important à réaliser, la décision a été prise lors de la première réunion suivant l'assemblée générale de créer des commissions de travail.

Les commissions sont actuellement les suivantes :

- 1) manifestations - relations publiques
- 2) jeunes - échanges scolaires
- 3) hébergement

Toutes les personnes qui souhaitent apporter ponctuellement leur aide à ces commissions sont les bienvenues et peuvent s'adresser pour tous renseignements à :

Mr. Georges TREBAOL  
Rue Milin Avel, LE CONQUET  
Tél : 89- 06- 00

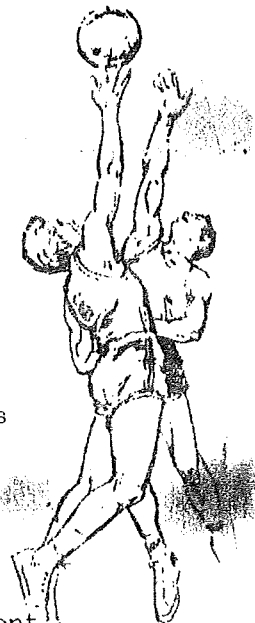
COMPOSITION DU COMITE DE JUMELAGE 1985  
\*\*\*\*\*

Président d'honneur : Marcel LE BARS  
Président : Georges TREBAOL  
1er vice-président : Alexis AUFFRET  
2è vice-président : Roger LOAEC  
Secrétaire : René DECHATRE  
Secrétaire adjoint : Alice MAREC  
Trésorier : Yvon HELIES  
Trésorier adjoint : Annick RAOULT





## A. S. C SECTION BASKET



\* Quelques mots avant d'attaquer la deuxième ligne droite des divers championnats qui ont pris quelques retards à cause du mauvais temps.

\* Les benjamines, après une première partie de championnat où elles firent un "sans faute" viennent d'enregistrer trois défaites de suite. Il va falloir trouver un remède assez vite afin qu'elles engrangent de nouvelles victoires.

\* Les minimes garçons, eux par-contre, continuent leur petit bonhomme de chemin et avec leur assiduité aux entraînements ils devraient pouvoir remporter une ou deux victoires d'ici la fin du championnat.

\* Les minimes filles progressent petit à petit, les défaites sont moins cuisantes mais il leur manque encore un peu de motivation pour mieux faire : prouveront-elles le contraire ?

\* L'équipe cadette par-contre vole de victoires en victoires et le plus souvent par 30 points d'écart, ce qui permet aux plus jeunes de l'équipe de jouer et de s'aguerrir en vue des prochaines saisons.

\* Les séniors garçons, après avoir eu une série de cinq matchs sans connaître la défaite, ont replongé dans l'anonymat du classement. Mais la venue du leader Kabennec dans une quinzaine les motivera sûrement et ils pensent déjà à l'exploit de les battre comme au match aller.

\* Les séniors filles, après un certain passage à vide bien compréhensible vu la répétition des entraînements et le niveau du championnat cette année, ont renoué avec la victoire devant Landerneau. Hélas le départ de Régine (pour raisons professionnelles) va peut-être compliquer la fin de saison car elle avait beaucoup apporté au niveau défensif. Il va falloir " batailler dur" en cette fin de "poule retour" pour finir seconde du groupe, place donnant le droit à la montée en excellence, ce qui serait un exploit tout à fait remarquable.

\* Le 10 février 1985, la section organisa un match de gala entre les "Jongleurs de Notre Dame de la Baule" et E. S Kerbonne (niveau National III). Beaucoup de gens sont venus évaluer les deux équipes et de l'avis de tous ce fut un grand match et un succès pour la section. Les Conquétois ont très apprécié ce genre de manifestation, ce qui nous encouragera à recommencer.

Fête du Sport  
\*\*\*\*\*

Dates retenues : week-end du 31 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin 1985

	<u>Déroulement</u>	<u>Projet</u>
<u>Vendredi 31 mai</u>		
18 h 00 - 19 h 00 -	Match de basket-ball Gymnastique féminine	Salle omnisports et
19 h 00 - 20 h 45 -	Match de Football	Stade municipal
21 h 00 - 23 h -	Tennis	"
<u>Samedi 1<sup>er</sup> juin</u>		
	(si accord des directeurs d'écoles)	
10 h 00 à 12 h 00 -	sports scolaires : volley-ball Hand-Ball, Patin à roulettes	"
14 h 00 à 15 h 00 -	Mini-basket	Aux Blancs Sablons
15 h 00 à 19 h 30 -	Tennis, lutte bretonne, concours pétanque	"
15 h 00 à 16 h 00 -	Match de rugby "cadets"	"
15 h 15 à 17 h 00 -	Course cycliste	"
16 h 00 à 17 h 45 -	Match de foot	"
17 h 30 à 18 h 00 -	Gymnastique féminine	"
18 h 00 à 19 h 30 -	Match de rugby "seniors"	"
19 h 30 à 20 h 30 -	Repas sur place	"
21 h 00 à 22 h 30 -	Match de basket	Salle omnisports
22 h 00 -	GRAND BAL	"
<u>Dimanche 2 juin</u>		
10 h à 11 h 30 -	Parcours vert	
14 h à 18 h 00 -	Judo	Salle
-	Gymnastique féminine	du
-	Démonstration (vélo en salle) (Home Trainer)	Dojo
14 h à 15 h 00 -	Matchs de foot et rugby (poussins-pupilles)	stade
15 h à 16 h 45 -	match de foot	municipal
14 h à 15 h 30 -	Tennis	et
15 h 30 à 17 h 00 -	Basket	salle
17 h 30 à 18 h 00 -	Tennis	omnisports



## L'ECOLE PUBLIQUE du CONQUET : Acteur de la RENOVATION

Des enfants qui gèrent leur vie collective, des enseignants qui travaillent en équipe, des parents qui participent aux activités scolaires, enfants, parents et enseignants capables de décider ensemble : c'est l'école publique du Conquet, qui fonctionne "autrement" depuis la Rentrée 1983. L'une des formes que peut prendre le terme "RENOVATION" quand ce n'est pas seulement un mot.

"La rénovation, c'est autrement plus important que le combat PUBLIC-PRIVE; déclarions-nous à la presse en mai 1984. Nous travaillons ensemble, différemment, cela fait partie de notre combat laïque. Depuis la rentrée 1983, nous essayons de démontrer, que l'enseignement en milieu rural peut passer par l'Ouverture de l'Ecole, que l'apprentissage des enfants, c'est aussi les responsabiliser, que les parents peuvent intervenir à l'école (dans des conditions précises), qu'on peut enseigner avec des méthodes modernes, enfin, que l'Ecole Publique, c'est aussi l'école de la réussite.

Au quotidien, une école moderne, c'est quoi ?

D'abord, une mise au point : les contenus d'enseignement sont les mêmes que dans les autres écoles. Mais il y a un plus (Travail quotidien et systématique en lecture, en expression écrite, organisation de certaines activités en ateliers - Education physique, Travaux Manuels, Musique, Journal Scolaire, etc...-). Notre objectif principal est non seulement de donner aux enfants les acquisitions nécessaires à son Avenir, mais aussi de former des êtres responsables, aptes à vivre en collectivité, à travailler ensemble et individuellement, à gérer leur vie collective. D'où, choix de 2 moyens : Le Contrat et la Coopération.

Le Contrat: Chaque début de semaine, les enfants s'engagent à un contrat obligatoire (ce que les enseignants veulent qu'ils assimilent), un contrat facultatif (ce qu'ils jugent être leur faiblesse ou leur intérêt personnel), un contrat optionnel (ce qui les passionne dans le moment). Durant toute la semaine, l'enseignant aide l'enfant à remplir ces contrats. En fin de semaine enfant et enseignant dressent un Bilan. Bien entendu, des contrôles d'acquisition sont régulièrement organisés.

La Coopération : Son but est bien de responsabiliser les enfants en leur donnant un moyen de gérer leur vie collective. Chaque classe élit un responsable pour la semaine, qui choisit une équipe d'enfants pour l'aider à accomplir les tâches collectives (Rangement, décoration...) mais aussi à régler les problèmes existant dans la classe. Chaque semaine, les délégués de chaque niveau, un représentant des enseignants, un représentant des personnels de service, un représentant des parents-intervenants se réunissent pour régler les différents problèmes quotidiens (règlement intérieur, utilisation des locaux...) mais aussi pour discuter des activités proposées : l'Assemblée d'Ecole.

Parallèlement, la Coopérative Scolaire, Association Loi 1901, administrée par un bureau composé d'enfants aidés d'un adulte, gère ateliers, bibliothèque et différentes activités organisées dans l'Ecole et édite "PIROUETTE, C'EST CHOUETTE", le journal de l'Ecole, qui a reçu les félicitations du Président de La République (Lettre du 04/02/85). Et l'Échec Scolaire ? Face aux problèmes de l'apprentissage de la Lecture, l'équipe pédagogique a mis en place des groupes de soutien chargés d'aider les enfants en difficulté et s'est assurée de l'aide et de l'intervention d'une orthophoniste et de la psychologue scolaire à l'Ecole très régulièrement.

1985

Le grand projet de l'année scolaire est un échange avec une école du 4<sup>e</sup> Arrondissement de Paris. Les Conquetois s'y rendront fin Avril. Les Parisiens séjourneront dans notre ville en juin Prochain.

Durant notre séjour à Paris, nous serons reçu par Mme BOUCHARDEAU, Ministre de L'Environnement et nous ne désespérons pas être reçus par Mrs Fabius et Chevènement, car nous avons beaucoup de questions à leur poser.

Pour financer ce voyage, La Coopérative Scolaire a déjà organisé un spectacle fin janvier. Les 22 et 23 mars, elle ouvre son restaurant pour la 2<sup>e</sup> année consécutive. Restaurant entièrement géré par les enfants (cuisine, service...). Nous y attendons tous les Conquetois et tous les Amis de l'Ecole; Réservations au 89 01 53.

1985/86 verra l'Entrée de l'Informatique à l'école, un pas de plus pour donner aux enfants les moyens d'affronter l'Avenir le mieux possible...

